

## L'Île-de-France, une région singulière en matière de surendettement

L'Île-de-France se distingue en matière de surendettement. Les ménages présentent des montants d'endettement moyen parmi les plus hauts de France métropolitaine, en lien avec un coût du logement et un niveau de vie élevés. Néanmoins, ils déposent relativement moins de dossiers que dans les autres régions. Ce faible taux de surendettement semble provenir d'autres particularités socio-économiques de l'Île-de-France, parmi lesquelles sa population relativement plus diplômée et son taux d'urbanisation important. Enfin, toutes choses égales par ailleurs, le fait de résider dans un département francilien réduit le nombre de dossiers déposés. Ce résultat pourrait s'expliquer, par exemple, par la densité du tissu associatif, le développement du réseau de transports en commun, une part importante de logements sociaux, ou encore un accès facilité aux dispositifs d'accompagnement et aux services de soin.

Maëlan LE GOFF et Nathalie NORMAND  
Direction régionale Île-de-France  
Pôle études

Codes JEL  
D14, D18

### Enquête typologique de la Banque de France sur le surendettement des ménages en 2024

200 dossiers pour 100 000 habitants

âgés de 15 ans et plus

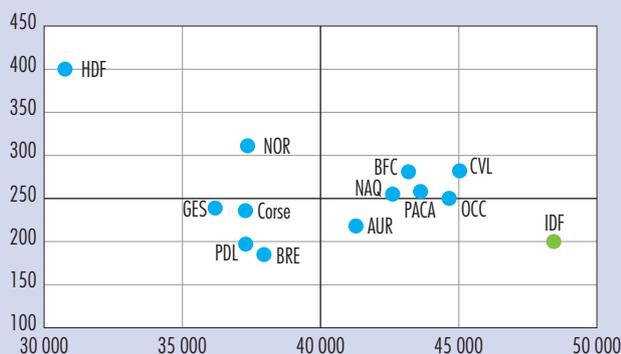
le nombre de dossiers de surendettement déposés en Île-de-France en 2024

48 438 euros

le montant moyen de l'endettement des ménages surendettés en Île-de-France en 2024

### Taux et niveau de surendettement moyen par région en 2024

(en abscisse, endettement moyen des ménages surendettés, en euros ; en ordonnée, nombre de dossiers de surendettement pour 100 000 habitants ; au centre du graphique, moyenne métropolitaine)



Note : AUR, Auvergne-Rhône-Alpes ; BFC, Bourgogne-Franche-Comté ; BRE, Bretagne ; CVL, Centre-Val de Loire ; GES, Grand Est ; HDF, Hauts-de-France ; IDF, Île-de-France ; NAQ, Nouvelle-Aquitaine ; NOR, Normandie ; OCC, Occitanie ; PACA, Provence-Alpes-Côte d'Azur ; PDL, Pays de la Loire.

Source : Banque de France.

## 1 Des caractéristiques des surendettés en Île-de-France proches de celles qui sont observées en France

**Le profil des surendettés franciliens est semblable à ce qui est observé en France, malgré quelques différences**

La comparaison des caractéristiques des ménages ou individus surendettés (personnes ou ménages ayant déposé un dossier de surendettement en 2023) en France métropolitaine et en Île-de-France<sup>1</sup> ne révèle pas de différence significative. En effet, en France métropolitaine comme en Île-de-France, on observe une surreprésentation des ménages locataires ou hébergés à titre gratuit, des femmes, des employés, des familles monoparentales et des chômeurs (cf. graphique 1). À l'inverse, les retraités et les personnes en contrat à durée indéterminée (CDI) sont sous-représentés parmi les personnes surendettées. On observe néanmoins une surreprésentation des employés au sein des surendettés qui est plus marquée dans la région capitale (écart entre les deux populations de 27 points de pourcentage [pp], contre 14 pp en France métropolitaine). Les femmes et les familles monoparentales sont également davantage surreprésentées parmi les surendettés en Île-de-France.

Au contraire, les retraités concernés par le surendettement sont moins sous-représentés en Île-de-France qu'en France, l'écart entre la part des retraités dans la population générale et dans la population surendettée y étant plus faible (6,5 pp) qu'en France métropolitaine (11 pp).

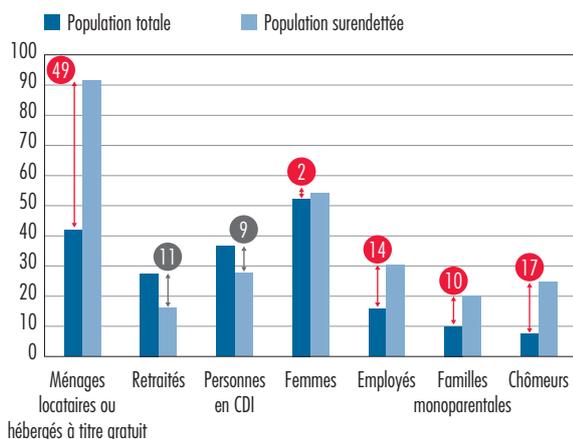
### De légères disparités entre les profils de surendettés selon les départements franciliens

Si, globalement, les profils des surendettés sont proches dans les départements franciliens, on observe quelques différences. À Paris, par exemple, les employés et les chômeurs sont plus nombreux parmi les personnes ayant déposé un dossier de surendettement en 2023 que dans le reste de la région. Les ménages locataires sont, quant à eux, davantage surreprésentés parmi les surendettés dans la grande couronne : dans les Yvelines, mais aussi en Seine-et-Marne ou encore dans l'Essonne. Si les familles monoparentales sont surreprésentées dans près de deux tiers des départements franciliens (Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Yvelines, Val-d'Oise, Essonne), elles sont sous-représentées dans d'autres comme la Seine-Saint-Denis. Enfin, dans le Val-de-Marne et l'Essonne les femmes sont surreprésentées, tandis qu'à Paris elles apparaissent davantage sous-représentées que dans le reste de la région.

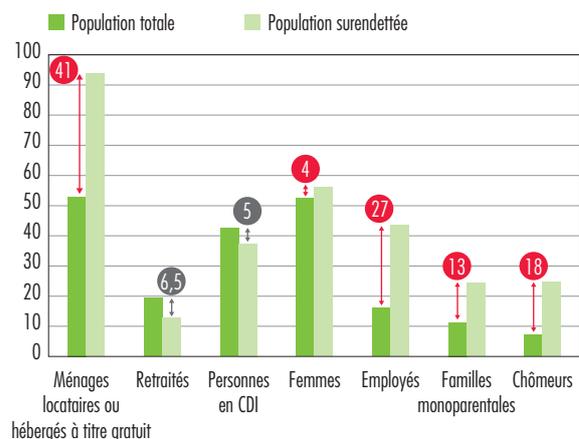
## G1 Comparaison des caractéristiques de la population totale et de la population surendettée en France métropolitaine et en Île-de-France en 2023

(proportion de la caractéristique en % de la population totale et de la population surendettée)

a) En France métropolitaine



b) En Île-de-France



Note : Les bulles représentent pour chacune des caractéristiques l'écart (en points de pourcentage) entre ce qui est observé dans la population totale et dans la population surendettée. Les bulles rouges indiquent une surreprésentation de la caractéristique en question dans la population surendettée, inversement les bulles grises matérialisent une sous-représentation.

Source : Banque de France.

1 À noter que l'analyse se fonde sur le lieu de résidence des surendettés et non sur le lieu de la commission qui a traité le dossier de surendettement.

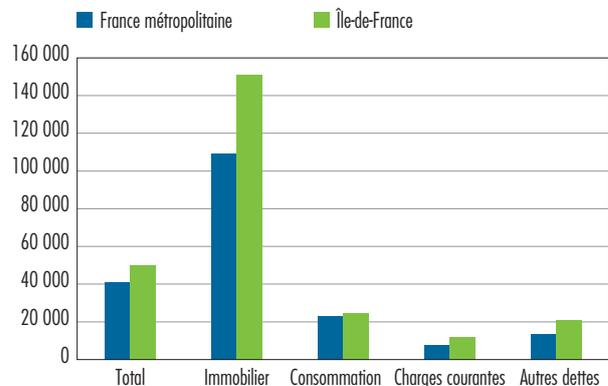
## 2 Des surendettés plus fortement endettés en Île-de-France

### L'Île-de-France possède le montant moyen d'endettement le plus élevé de France

En 2023, l'Île-de-France était la région où l'endettement moyen global des ménages surendettés était le plus élevé (50 242 euros en 2023), devant la Corse (49 162 euros) et la région PACA (47 922 euros). Ce résultat s'explique notamment par les montants très importants de la dette immobilière (cf. graphique 2), la plus élevée de toutes les régions (150 860 euros en moyenne), alors même que la part des dossiers comprenant une dette immobilière est l'une des plus faibles (7,9% des dossiers, contre une moyenne de 10% en France métropolitaine). Néanmoins, l'endettement global moyen hors immobilier de l'Île-de-France (38 510 euros en moyenne) est également le plus élevé après la Corse. En effet, si le montant moyen des dettes à la consommation n'est que légèrement plus élevé en Île-de-France (24 693 euros, contre 22 849 en France métropolitaine), le montant moyen de l'endettement de charges courantes est le plus important de France métropolitaine (11 947 euros, devant la région PACA qui est à 11 271 euros, et bien au-dessus de la moyenne métropolitaine qui est à 7 613 euros)<sup>2</sup>, même si, là encore, la part des dossiers concernés par les dettes de charges courantes est la plus faible de France métropolitaine (53,6%, contre 64,2% en moyenne en France métropolitaine). Les montants élevés des dettes de logement sont à relier aux dépenses plus importantes des ménages franciliens pour leur logement, bien que les surfaces habitées soient plus réduites (Bono et Le Hir, 2023). La part des dettes liées à l'énergie et aux transports est en revanche plus faible (à peine 2%, contre 14,7% en France métropolitaine), en lien probablement avec un réseau de transports en commun bien plus développé en Île-de-France<sup>3</sup>, et des logements en moyenne plus petits qui limitent les dépenses de chauffage.

### G2 Montant moyen de l'endettement des ménages surendettés par catégorie de dette en 2023

(en euros)



Source : Banque de France.

### Une hausse de l'endettement moyen en Île-de-France tirée par le département de Paris

Si le nombre de dossiers déposés en Île-de-France est moins élevé en 2023 qu'en 2019, le montant moyen global de l'endettement des ménages surendettés a augmenté en Île-de-France de plus de 8% entre les deux dates (contre une légère baisse au niveau national). Cette hausse a été portée par le département de Paris (+ 58%, avec un bond marqué entre 2022 et 2023), et dans une bien moindre mesure par les Hauts-de-Seine (+ 5%). Cette croissance du niveau d'endettement moyen à Paris a été essentiellement tirée par la hausse de la dette immobilière moyenne des surendettés, qui est passée de 123 000 euros en 2019 à 216 000 euros en 2023, soit une hausse de 75% en valeur (tandis qu'elle est passée de 104 000 à 109 000 euros en moyenne en France métropolitaine). On observe également une progression de la dette de charges courantes et des dettes à la consommation, mais la progression a été bien moindre et d'une ampleur analogue à celle observée en moyenne en France métropolitaine (+ 16% pour les dettes de charges courantes, et + 10% pour les dettes à la consommation).

2 L'endettement moyen lié aux charges courantes est particulièrement élevé dans les départements de Paris, du Val-d'Oise et des Hauts-de-Seine.

3 Selon Bono et Le Hir (2023), les dépenses de transport sont en effet 60% moins importantes que dans le territoire utilisé comme référence, et sont également moins élevées pour les habitants de la banlieue parisienne. Cela semble être une spécificité de la région parisienne puisque les auteurs ne trouvent pas de différences notables en comparant les dépenses de transport selon la taille des villes.

## Un niveau de surendettement élevé en lien avec un coût du logement et un niveau de vie plus importants

Une corrélation positive significative apparaît entre le montant des dépenses contraintes et le niveau d'endettement (cf. graphique 3a). Ce dernier est également positivement corrélé avec le niveau de vie (cf. graphique 3b). Même si la corrélation entre les

dépenses contraintes et le niveau de vie n'est pas significative au niveau du pays l'Île-de-France apparaît comme la région où le niveau d'endettement moyen des surendettés, le niveau de vie médian de la population et les dépenses contraintes moyennes de cette même population sont les plus élevés.

## 3 Pourquoi un taux de surendettement plus faible en Île-de-France ?

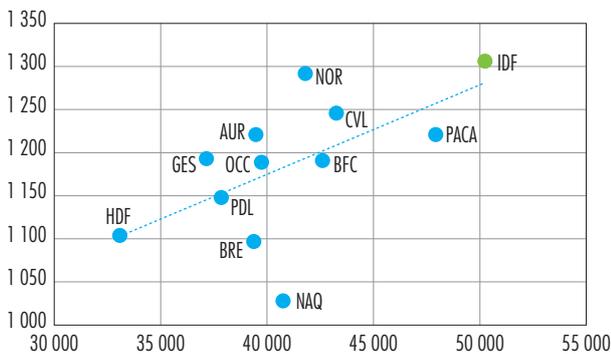
Avec 200 dossiers pour 100 000 habitants déposés en 2024, l'Île-de-France demeure l'une des régions où le taux de surendettement est le plus faible (cf. graphique 4), derrière la Bretagne (179 dossiers) et les Pays de la Loire (191 dossiers). Ce taux moyen masque bien sûr d'importantes disparités entre les départements franciliens, le nombre de dossiers de surendettement déposés allant de seulement 154 à Paris (l'un des départements où le taux est le plus faible) à 236 en Seine-et-Marne en 2024.

Avec la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Île-de-France fait partie du groupe de régions ayant à la fois un montant moyen d'endettement supérieur à la moyenne métropolitaine et un taux de surendettement inférieur à la moyenne métropolitaine.

### G3 Dépenses contraintes, niveau de vie et surendettement par région en 2023

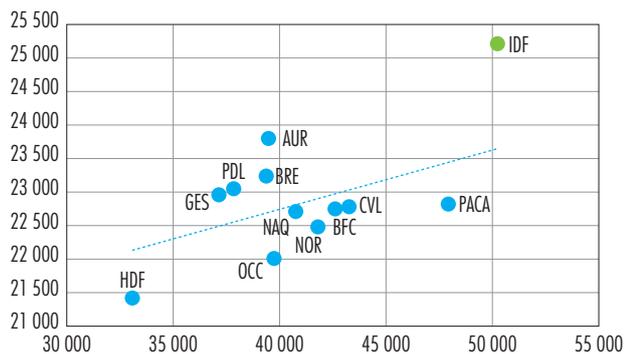
#### a) Dépenses contraintes moyennes

(en abscisse, endettement moyen des surendettés en euros ; en ordonnée, dépenses contraintes moyennes par mois en euros)



#### b) Niveau de vie médian

(en abscisse, endettement moyen des surendettés en euros ; en ordonnée, niveau de vie médian en euros)

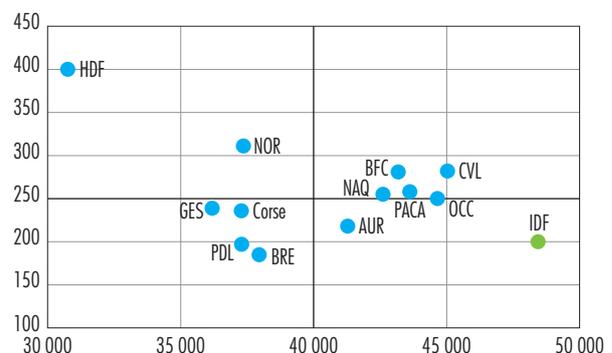


Notes : Les dépenses contraintes moyennes font référence aux dépenses difficilement compressibles (logement, transports, énergie, etc.). Le niveau de vie médian correspond à la médiane du revenu disponible des ménages, divisé par le nombre d'unités de consommation (UC).

AUR, Auvergne-Rhône-Alpes ; BFC, Bourgogne-Franche-Comté ; BRE, Bretagne ; CVL, Centre-Val de Loire ; GES, Grand Est ; HDF, Hauts-de-France ; IDF, Île-de-France ; OCC, Occitanie ; NAQ, Nouvelle-Aquitaine ; NOR, Normandie ; PACA, Provence-Alpes-Côte d'Azur ; PDL, Pays de la Loire.  
Sources : Banque de France ; Insee ; Institut CSA et LesFurets.

### G4 Taux et niveau de surendettement moyen par région en 2024

(en abscisse, endettement moyen des ménages surendettés, en euros ; en ordonnée, nombre de dossiers de surendettement pour 100 000 habitants ; au centre du graphique, moyenne métropolitaine)



Note : AUR, Auvergne-Rhône-Alpes ; BFC, Bourgogne-Franche-Comté ; BRE, Bretagne ; CVL, Centre-Val de Loire ; GES, Grand Est ; HDF, Hauts-de-France ; IDF, Île-de-France ; NAQ, Nouvelle-Aquitaine ; NOR, Normandie ; OCC, Occitanie ; PACA, Provence-Alpes-Côte d'Azur ; PDL, Pays de la Loire.  
Source : Banque de France.

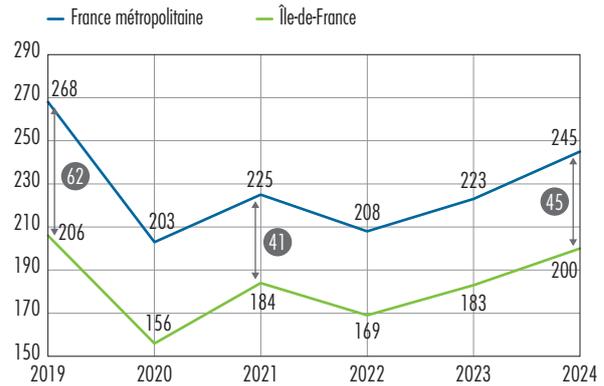
ENCADRÉ

**Une remontée du surendettement post-Covid plus marquée en Île-de-France**

En 2020, en pleine crise de la Covid-19, le nombre de dossiers de surendettement a sensiblement chuté en France. La baisse a été du même ordre en Île-de-France et dans l'ensemble du territoire métropolitain (cf. graphique). En 2021, la remontée post-pandémique du nombre de dossiers déposés a été plus marquée en Île-de-France (+ 18%, contre + 10% au niveau national), tandis que les courbes nationale et francilienne ont depuis suivi une tendance similaire. Ainsi, entre 2019 et 2024, la baisse du nombre de dossiers rapporté à la population a été moins forte en Île-de-France qu'au niveau national, conduisant à une réduction de l'écart entre la région capitale et la France métropolitaine qui est passé de 62 points de pourcentage (pp) en 2019 à 41 pp en 2023, avant de légèrement repartir à la hausse en 2024.

**Évolution du taux de surendettement**

(nombre de dossiers de surendettement déposés pour 100 000 habitants)



Source : Banque de France.

Cette évolution est à mettre en regard des conséquences économiques de la pandémie, qui ont été particulièrement fortes en Île-de-France, en raison notamment de l'importance du tourisme, des activités liées aux transports (aéronautique, automobile) dans la région, et de la dépendance de l'économie francilienne au commerce extérieur (Insee, 2022). De la même manière, si l'emploi est reparti à la hausse en 2021, sa progression a été plus faible que dans les autres régions (Insee, 2022). Selon la direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques (Dares), l'Île-de-France est la région qui a connu le plus de plans de sauvegarde de l'emploi entre 2020 et 2021, dans une proportion plus importante que ne représente l'emploi de la région en France. Depuis 2022, le nombre de dossiers déposés rapporté à la population a sensiblement progressé, en Île-de-France comme au niveau national, en lien avec un effet retardé de l'inflation sur les ménages les plus précaires (Banque de France, 2025). Dans la région capitale, le taux de surendettement est même presque revenu à son niveau pré-pandémique.

Afin de comprendre d'où viennent les différences départementales en matière de surendettement et d'identifier d'éventuelles spécificités propres à la région Île-de-France, une tentative est ici proposée. Il s'agit d'expliquer le taux de surendettement des départements pour l'année 2023 par différents déterminants mesurés en 2021 (cf. détails de l'estimation en annexe 1).

Les résultats révèlent tout d'abord que la part des femmes, le taux de chômage et la part des personnes peu ou non diplômées, ont un effet significatif et positif sur le taux de

surendettement, c'est-à-dire que le nombre de dossiers déposés en pourcentage de la population tend à être plus important là où ces variables sont élevées. À revenu égal une forte proportion de non-diplômés, qui est aussi corrélée avec un faible niveau d'éducation financière (Banque de France, *Enquête sur l'éducation financière du grand public*, 2023<sup>4</sup>), augmente significativement le taux de surendettement d'un département. Le fait qu'une part plus élevée de femmes entraîne un taux de surendettement plus important peut être lié à des situations en matière d'emploi plus précaires (et donc à des ressources plus instables), à un niveau de

4 Les résultats de l'enquête sont disponibles sur le portail Mes questions d'argent : <https://www.mesquestionsdargent.fr/budget/resultats-enquete-culture-financiere-grand-public-2023>

connaissances financières moins élevé (Banque de France, 2023), ou encore à une propension peut-être plus grande à solliciter des systèmes d'accompagnement et donc à connaître la procédure en matière de surendettement.

Inversement, la part des personnes vivant seules sans enfant, la part des retraités et le taux d'urbanisation ont un effet significatif et négatif sur le taux de surendettement. Autrement dit, toutes choses égales par ailleurs, plus ces ratios sont élevés dans un département donné, moins le taux de surendettement est important. Les retraités sont en effet plus souvent propriétaires, ont un niveau de capital plus élevé, ont moins de dépenses contraintes, ce qui semble les protéger du surendettement. L'impact favorable du taux d'urbanisation peut probablement s'expliquer par un moindre isolement et un réseau de transports publics plus dense.

Le niveau de revenu et la part des familles monoparentales ne semblent pas expliquer significativement les différences observées entre les départements pour ce qui est du taux de surendettement. Si les familles monoparentales sont surreprésentées parmi les surendettés, il semble que ce soit lié au fait qu'elles aient très souvent une femme à leur tête et qu'elles soient confrontées à des situations plus précaires sur le marché du travail<sup>5</sup>. En outre, l'absence d'effet significatif du niveau de revenu rejoint les résultats d'une étude (Bertaux *et al.*, 2020) ayant montré que le surendettement n'est pas toujours plus répandu dans les territoires aux taux de pauvreté les plus élevés (le surendettement est aussi souvent la conséquence d'un accident de la vie).

Dans un second temps, il est testé si, toutes choses égales par ailleurs, le fait de résider dans un département francilien a un effet sur le taux de surendettement (cf. méthodologie en annexe 1). Les résultats montrent un effet négatif et significatif de la variable *IDF* sur le taux de surendettement des départements. Plus précisément, toutes choses égales par ailleurs, le fait de résider dans un département francilien réduit le taux de surendettement de 34 dossiers pour 100 000 habitants. Cela signifie que la variable *IDF* capte des spécificités propres à l'Île-de-France qui ne sont pas prises en compte par notre modèle mais qui permettent de réduire significativement le taux de surendettement dans la région. Il pourrait s'agir par exemple de la densité du tissu associatif, du réseau de transports en commun plus développé, d'une part importante de logements sociaux, ou encore d'un accès facilité aux dispositifs d'accompagnement et aux services de soin.

L'ensemble de ces résultats nous permet de comprendre pourquoi la région Île-de-France est l'une de celle où le taux de surendettement est le plus faible de France. En effet, si la structure par âge de sa population peut jouer en sa défaveur, la région capitale cumule un taux d'urbanisation et un niveau de diplôme plus élevé (cf. tableau) qui contribuent à expliquer un nombre de dossiers de surendettement rapporté à la population plus faible en Île-de-France. En outre, d'autres facteurs propres à la région et pris en compte par la variable binaire *IDF* expliquent aussi ce résultat.

## Statistiques descriptives

	Moyenne des départements de France métropolitaine hors Île-de-France	Moyenne des départements franciliens
Taux de surendettement, pour 100 000 hab. ( <i>SUR</i> )	233,6	183
Revenu médian, en euros ( <i>REV</i> )	21 799,0	24 767,0
Part des femmes, en % ( <i>FEM</i> )	51,4	51,5
Taux de chômage, en % ( <i>CHÔM</i> )	7,1	7,0
Part des familles monoparentales, en % ( <i>MONO</i> )	15,0	19,4
Part des personnes vivant seules sans enfant, en % ( <i>SEULES</i> )	37,5	36,1
Part des personnes âgées de plus de 60 ans, en % ( <i>ÂGÉES</i> )	31,6	21,6
Taux d'urbanisation, en % ( <i>URB</i> )	65,7	96,1
Part des peu ou non diplômés, en % ( <i>NEDUC</i> )	21,3	18,3

Note : Année 2023 pour le taux de surendettement (nombre de dossiers pour 100 000 habitants âgés de 15 ans et plus) et année 2021 pour toutes les autres variables.

Sources : Banque de France, Insee.

<sup>5</sup> Insee (2020), « Un enfant sur huit n'a aucun parent en emploi, plus d'un sur trois dans les familles monoparentales », dans *France, portrait social*.

## Bibliographie

Banque de France (2025)

*Le surendettement des ménages – Enquête typologique 2024.*

[Consulter le document](#)

Banque de France (2023)

*Enquête sur l'éducation financière du grand public – 2023.*

[Consulter le document](#)

Bertaux (F.), Chaput (K.), Nivat (D.) et Robin (J.) (2020)

« Les ménages surendettés ne sont pas forcément les ménages socialement les plus précaires », *Insee Analyses Île-de-France*, n° 125, décembre.

Bono (P.-H.) et Le Hir (B.) (2023)

« Dépenses de logement et de transport : quelles différences entre les territoires ? », juin.

Dares, direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques (2021)

« Crise sanitaire : quels sont les branches et les territoires les plus concernés par les plans de sauvegarde de l'emploi ? », *Focus*, n° 35, ministère du Travail, juillet.

Insee (2022)

« Bilan économique 2021 – Une reprise économique moins vive en Île-de-France qu'en France », *Insee Conjoncture Île-de-France*, n° 39, juin.

Insee (2020)

*France, portrait social.*

## Annexe 1

### Modèle économétrique

En utilisant la méthode des moindres carrés ordinaires <sup>1</sup>, nous avons estimé l'équation principale suivante :

$$\begin{aligned} SUR_{d,2023} = & \beta_0 + \beta_1 \ln(REV)_{d,2021} + \beta_2 FEM_{d,2021} + \beta_3 CH\hat{O}M_{d,2021} + \beta_4 MONO_{d,2021} \\ & + \beta_5 SEULES_{d,2021} + \beta_6 \hat{A}G\hat{E}ES_{d,2021} + \beta_7 URB_{d,2021} + \beta_8 NEDUC_{d,2021} + \varepsilon \end{aligned} \quad (1)$$

Il s'agit d'une estimation en coupe transversale (une seule année) portant sur l'ensemble des 96 départements métropolitains ( $d$ ). À travers ce modèle nous cherchons à expliquer le taux de surendettement des départements pour l'année 2023 ( $SUR_{d,2023}$ ) par différents déterminants (variables explicatives) <sup>2</sup> mesurés en 2021 <sup>3</sup>. Ces variables explicatives appréhendées au niveau départemental incluent : le niveau de revenu médian pris en logarithme ( $REV$ ), la part des femmes dans la population totale ( $FEM$ ), le taux de chômage ( $CH\hat{O}M$ ), la part des familles monoparentales ( $MONO$ ), le pourcentage des personnes vivant seules sans enfant ( $SEULES$ ), la proportion des personnes âgées de plus de 60 ans dans la population ( $\hat{A}G\hat{E}ES$ ), le taux d'urbanisation ( $URB$ ) et la part des personnes peu ou non diplômées ( $NEDUC$ ). S'ajoutent à ces variables une constante ( $\beta_0$ ) ainsi qu'un terme d'erreurs ( $\varepsilon$ ).

Dans un second temps, nous avons testé si, toutes choses égales par ailleurs, le fait de résider dans un département francilien a un effet sur le taux de surendettement. Pour cela nous avons ajouté à notre modèle de départ une variable binaire  $IDF$  égale à 1 si le département est situé dans la région Île-de-France et 0 sinon, de la manière suivante :

$$\begin{aligned} SUR_{d,2023} = & \beta_0 + \beta_1 \ln(REV)_{d,2021} + \beta_2 FEM_{d,2021} + \beta_3 CH\hat{O}M_{d,2021} + \beta_4 MONO_{d,2021} \\ & + \beta_5 SEULE_{d,2021} + \beta_6 \hat{A}G\hat{E}ES_{d,2021} + \beta_7 URB_{d,2021} + \beta_8 NEDUC_{d,2021} + \beta_9 IDF_{d,2021} + \varepsilon \end{aligned} \quad (2)$$

1 Technique économétrique utilisée pour estimer les coefficients d'une régression linéaire.

2 L'inclusion des différentes variables explicatives s'est faite en tenant compte des multicollinéarités existantes entre certaines de ces variables.

3 Il s'agit de l'année la plus récente disponible pour les données concernant les déterminants du modèle qui sont tirées de l'Insee. Cet écart de deux ans entre la variable expliquée et les variables explicatives permet également de limiter le biais de double causalité (par exemple, le revenu en  $t$  peut affecter le surendettement en  $t$ , qui à son tour peut avoir un impact sur le revenu de cette même année).

## Annexe 2

### Résultats de l'estimation de l'équation (1) par les moindres carrés ordinaires (MCO)

Variables explicatives	Coefficients (t-student)
Revenu médian, en euros (REV)	165,2 (1,30)
Part des femmes, en % (FEM)	55,877*** (4,61)
Taux de chômage, en % (CHÔM)	12,393** (2,29)
Part des familles monoparentales, en % (MONO)	0,274 (0,09)
Part des personnes vivant seules sans enfant, en % (SEULES)	- 2,553* (- 1,72)
Part des personnes âgées de plus de 60 ans, en % (ÂGÉES)	- 4,203** (- 2,25)
Taux d'urbanisation, en % (URB)	- 1,782*** (- 3,33)
Part des peu ou non diplômés, en % (NEDUC)	10,687*** (6,87)
R <sup>2</sup>	0,63
Nombre d'observations	96

Note : \* effet significatif à 10% ; \*\* effet significatif à 5% ; \*\*\* effet significatif à 1%.

R<sup>2</sup> mesure le pouvoir explicatif du modèle. Compris entre 0 et 1, il croît avec la qualité de l'ajustement.

Source : Calculs des auteurs.

#### Éditeur

Banque de France

#### Secrétaire de rédaction

Alexandre Capony

#### Directeur de la publication

Claude Piot

#### Réalisation

Studio Création

Direction de la Communication

#### Rédaction en chef

Céline Mistretta-Belna

ISSN 1952-4382

Pour vous abonner aux publications de la Banque de France

<https://www.banque-france.fr/fr/alertes/abonnements>

